

Agent de Sécurité Mobile



La fonction principale de l'Agent de Sécurité Mobile est d'effectuer des rondes de surveillance et/ou des interventions pour prévenir des malveillances et des risques facilement détectables tels que l'incendie ou l'intrusion.

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, l'entreprise met à disposition de l'Agent :

- Un véhicule non banalisé dont les organes de sécurité sont maintenus en bon état de fonctionnement
- Un moyen de communication servant tant à l'exercice de sa mission qu'à sa protection personnelle
- Un cahier de consignes pour chaque site (précisant la localisation géographique, les dispositifs d'ouverture et de fermeture, les spécifications de l'alarme, les classes de risques présentes)

Ses missions

Les activités de base les plus communément attribuées consistent à :

- Effectuer des rondes de surveillance pour prévenir des malveillances et des risques facilement détectables tels que l'incendie ou l'intrusion
- Intervenir pour effectuer une levée de doute
- Détecter l'origine de l'alarme
- Prévenir ou faire prévenir les services ou personnes concernés en mesure de faire cesser le trouble concerné.
- Procéder aux actions de garde adaptées et assurer la continuité de la protection du site selon les consignes prédéterminées et/ou les instructions du centre de télésurveillance.
- Rendre compte de sa mission à sa hiérarchie, au client par l'intermédiaire de la fiche visite, ainsi qu'éventuellement aux services publics concernés.